

le lyaud

notre village

en





Le mot du Maire

Au cinq sixième du mandat, il est bon de faire le bilan de l'action municipale suite aux engagements pris auprès de vous dans les domaines principaux de la vie locale.

Bâtiments communaux et intercommunaux :

- Une réalisation majeure, le groupe intercommunal Armoy-Le Lyaud. Bel ensemble fonctionnel qui regroupe aujourd'hui 165 enfants répartis en 7 classes. Complété par la cantine qui est fréquentée en moyenne par 36 enfants par jour. 2001 verra la mise en place de la garde périscolaire.
- Grande réalisation, également en partenariat avec l'OPAC, l'immeuble "Le Clos de la Fruitière" avec ses 9 appartements sociaux de qualité, donnant la possibilité aux jeunes du village de rester au pays. Bien intégré dans le centre, avec ses deux arcades commerciales, propriété de la commune, il redonne vie au quartier à proximité du Champ Dunant, où ont été aménagés des toilettes publiques et un parking.
- Dans l'ancien bâtiment scolaire, les salles de classe ont été reconverties en salle de réunion pour les associations. Celle attenante à la mairie a été meublée et réservée au conseil municipal.
- Le hangar communal, vétuste et dangereux a été démoli. Un parking avec espaces verts est prévu prochainement à proximité du groupe scolaire.

Cimetière :

- Mise en place d'un colombarium avec un caveau provisoire et ossuaire.

Travaux de Voirie :

- Dans la continuité de la dénomination des voies publiques, la numérotation a été mise en place.
- Le goudronnage du chemin des Vallières va être effectué en fin d'été. Le déplacement de deux poteaux EDF sont nécessaires et par la même occasion nous reculerons l'abri-bus des Cruets pour assurer une meilleure sécurité des enfants. La commune s'étant rendue propriétaire du terrain de M. NÉPLAZ. Ce qui a engendré un délai supplémentaire pour sa réalisation.
- Sécurité encore renforcée avec la création d'un giratoire près du groupe scolaire, la pose de protection aux abords du stade et du terrain omnisport, de panneau de limitation de vitesse à Trossy et la pose de miroirs.

Environnement et Urbanisme :

- La fermeture de la décharge du Vua Béni a été rendue possible grâce à notre adhésion à la déchetterie d'Allinges et réussie grâce à l'esprit responsable de la population. A ce jour, une procédure de réhabilitation est en cours sur ce site.

- Egalement la fermeture définitive au 30 juin 2000 du four d'incinération des ordures ménagères au Lyaud géré par le Sivom du Haut-Chablais.

- La mise en conformité des captages d'eau avec acquisition foncière et clôture du périmètre immédiat. Mise au norme de la colonne d'eau, chemin de Prelaz.

Une étude est également en cours pour rechercher des points d'eaux, en partenariat avec la régie départementale (financement à 80 % par le département) pour assurer l'avenir du réseau.

- Après la tempête de décembre, notre forêt communale a beaucoup souffert, 10 000 m³ de bois ont été endommagés. Néanmoins entièrement vendus et pour permettre une meilleure exploitation et un reboisement efficaces, des pistes forestières ont été créées, subventionnées par des fonds d'Etat en coordination avec l'ONE.

- Grand et difficile chantier : le POS et sa mise en application depuis le 3 décembre 1998. Un outil indispensable pour gérer d'une manière harmonieuse le développement de notre commune en pleine expansion mais devant garder sa dimension rurale.

Sport et Monde associatif :

- Pour compléter le complexe sportif, une plate-forme omnisport (basket - handball - volley) a été aménagée, accessible à tous.

- En association avec les footballeurs, la pose de poteaux et filets améliorent la sécurité du stade avec son aménagement dans un cadre agréable.

- Le balisage des chemins pédestres.

- L'achat de 4 chapiteaux avec participation financière des associations communales et inter-communales permettant nos nombreuses manifestations.

Notre monde associatif est très vivant et très varié, grâce surtout, au bénévolat qui est la grande richesse de notre village et que je félicite. L'animation est importante comme le prouve le calendrier des fêtes.

De grandes décisions, de grandes réalisations ont été effectuées durant ce mandat, sans pour autant augmenter la pression fiscale et endetter la commune. Comme vous le constaterez dans les compte-rendus joints dans ce bulletin.

C'est avec la rigueur nécessaire, tout en ayant la vision de l'évolution de notre village, que la gestion financière a été menée, les investissements continuant avec une fiscalité contenue.

Réalisations réussies, également, grâce à la recherche et l'obtention de subventions auprès de nos parlementaires et élus, demandant un lourd travail de dossier, une grande disponibilité et une connaissance approfondie des milieux administratifs.

Pour améliorer localement le service de proximité, une seconde secrétaire de mairie a été recrutée, dans le prolongement de son emploi au SIVOM Armoys-Le Lyaud, assurant ainsi l'ouverture de la mairie au public tous les jours.

Voilà brièvement relatés les grands travaux de la vie communale qui seront complétés avant mars 2001 :

- par la protection de la colline du «Cez», au centre du village, avec la pose de filets afin d'éviter d'éventuelles chutes de pierres.

- l'ouverture de la zone artisanale dont le schéma d'implantation est déjà réalisé avec un apport de parking pour le complexe sportif.

- et surtout le début des travaux d'assainissement dans le cadre du Pays de la Côte et du Redon. Enorme chantier qui verra dans les priorités la rénovation du sommet du village avec mise en souterrain des réseaux secs (éclairage public, téléphone).

Tout ceci pour rendre notre commune encore plus vivante, plus attrayante en essayant aussi d'aménager, d'améliorer l'existant.

C'est pourquoi, je demande aussi en cette période estivale, à vous parents, d'avoir le souci de vos enfants qui tardent le soir sur la place du village, occasionnant du bruit, provoquant des dégradations, des dommages aux biens, ce qui ne peut être acceptable.

Chacun doit se sentir responsable devant de tels agissements pour que notre village conserve ce qui fait sa force : sa convivialité et sa tranquillité.

Bonnes vacances d'été à tous.

Le Maire, Marie-Paule ROGUIER.

Comptes rendus

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JANVIER 2000

Absent excusé : Philippe PERRET-JEANNERET

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES

La SED se charge de l'acquisition foncière de l'ensemble des captages sur la commune. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les actes et pièces s'y rapportant.

INVENTAIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal donne son accord pour sortir de l'inventaire communal une série de matériel inutilisé donc à réformer (tronçonneuse, véhicule, etc...)

VENTE DE COUPE DE BOIS SUITE A TEMPÊTE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une vente exceptionnelle de coupe de bois aura lieu le vendredi 28 janvier 2000, suite au sinistre occasionné par la tempête des 26 et 27 décembre 1999.

IMMEUBLE "LE CLOS DE LA FRUITIÈRE"

Une arcade dans l'immeuble reste à louer. Les personnes intéressées peuvent prendre contact en mairie (Tél. 04 50 73 90 51)

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 FÉVRIER 2000

Vote du budget annexe "Arcades" : le Conseil Municipal approuve le budget annexe crée pour le financement des arcades commerciales situées au rez-de-chaussée de l'immeuble "Le Clos de la Fruitière".

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 953 791 F avec un emprunt de 170 000 F.

VOTE DES SUBVENTIONS

Pour 2000, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Ass. Prisonniers de guerre	300 F
- Batterie-Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais"	7000 F
- APE LE LYAUD/ARMOY	5500 F
- A.S. LE LYAUD/ARMOY	5000 F
- UFOVAL	600 F
- Tennis-Club	3300 F
- ADMR	2300 F
- Ass. Goutte de vie	1500 F
- Foyer culturel ARMOY/LE LYAUD	3000 F
- Ass. Parents d'Enfants Inadaptés de Thonon et du Chablais	1000 F

VOTE DU PRIX DU M³ D'EAU

Le Conseil décide de maintenir le prix du m³ d'eau à 5,90 F pour les consommations enregistrées de février 2000 à mars 2001. Le montant de la location du compteur d'eau (30 F) et le montant de l'abonnement (50 F) restent également inchangés.

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES :

Le Conseil décide d'augmenter de 2 % le taux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti.

INDEMNITÉ DE FONCTION DES ÉLUS :

Compte-tenu de l'augmentation de la population (1067 habitants), le Conseil accepte d'augmenter l'indemnité du maire et des adjoints conformément au barème en vigueur.

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

Considérant la charge de travail du secrétariat, et afin d'élargir les horaires d'ouverture au public, le Conseil décide de créer un poste d'Agent Administratif à temps non complet (20 heures hebdomadaires); le recrutement se fera par voie de mutation.

CONVENTION DDE

Le Conseil Municipal accepte la convention de mise à disposition de la DDE pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

TRAVAUX DE PROTECTION DU CHEF-LIEU

Le Conseil décide de faire réaliser des travaux de protection contre les chutes de pierres au chef-lieu, et sollicite le concours de la DDAF pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Le montant estimatif des travaux s'élève à la somme de 180 000 F H.T.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 MARS 2000

Excusés : Philippe PERRET-JEANNERET - Philippe JACQUET.

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU POS Suite à l'enquête publique relative à la modification N° 1 du Plan d'Occupation des Sols, les conclusions du commissaire enquêteur étant rendues, le Conseil Municipal approuve ladite modification.

ZONE ARTISANALE

Un groupe de travail a été constitué pour l'élaboration d'un règlement concernant la réalisation de la zone artisanale : Marie-Paule ROGUIER - MOUCHE Gérard - DUBOULOZ Hubert - BONDAZ Philippe - BEL André.

Comptes rendus

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2000

Absent excusé : Philippe JACQUET

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Le Conseil examine et approuve les budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :

Budget principal :

- section de fonctionnement : 3 556 631 F
- section d'investissement : 1 251 880 F

Budget eau :

- section d'exploitation : 452 000 F
- section d'investissement : 1 050 500 F

Budget CCAS :

- section de fonctionnement : 4 952 F

LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL

Suite au départ de M. et Mme LECORRE, le Conseil décide de louer l'appartement communal situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie à M. et Mme PET-HOUD Patrick.

SIDISSI

Pour 2000, le Conseil se prononce contre le principe de fiscalisation, et décide d'inscrire la participation communale au budget primitif, soit la somme de 101 281 F

PARTS SOCIALES CAISSE D'ÉPARGNE

Le Conseil décide de souscrire 10 parts sociales de la Société Locale d'Épargne Léman

PROTECTION DU CEZ

Le Conseil approuve l'avant-projet estimé à la somme de 180 000 F H.T., et sollicite une convention au titre des actions RTM.

TRAVAUX LOCAL COMMERCIAL

Afin de financer les travaux d'aménagement du local devant recevoir l'épicerie de M. NÉPLAZ, le Conseil décide de contracter un prêt d'un montant de 170 000 F auprès de la Caisse d'Épargne des Alpes.

Périmètres de protection captage "Sommet du village" : Le Conseil donne son accord pour l'acquisition des terrains cadastrés AB 272 et 276 appartenant à M. et Mme PERRET-JEANNERET, pour la somme de 106 820 F

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2000

Absent : Philippe JACQUET

ZONE ARTISANALE :

Le Conseil accepte le transfert dans son domaine public

de la totalité des équipements communs du lotissement artisanal réalisés par elle-même, dès achèvement des travaux.

PISTE FORESTIÈRE

Suite à la tempête de décembre 1999, afin de faciliter l'exploitation des coupes de bois, le Conseil décide la réalisation d'une piste forestière desservant les parcelles M, E, G, K, L, O, et Q, qui sera financée avec une subvention exceptionnelle de l'Etat, et la participation financière de l'Entreprise DETRAZ. Une convention sera passée entre la commune et l'exploitant.

ASSOCIATION "MANIFESTE POUR LA VIE"

Le Conseil décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 F à l'Association "Manifeste pour la Vie". Cette association a pour but de mener des actions à l'intention des jeunes et de leurs familles visant à réduire l'insécurité routière, notamment par des actions de prévention.

STATUTS DU SIVOM ARMOY/LE LYAUD

Le Conseil accepte la modification partielle des statuts syndicaux concernant la participation financière des communes : concernant la part relative aux traitements des agents techniques, la participation de chaque commune sera calculée au prorata des heures effectuées pour chacune des communes.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2000

Excusé : Gérard PERILLAT
Absent : Philippe JACQUET

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil adopte les comptes administratifs qui se résument ainsi :

- BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement	
Dépenses	2 571 642,78
Recettes	4 323 154,07
Excédent de fonctionnement	1 751 511,29

Section d'investissement

Dépenses	616 250,21
Recettes	747 014,04
Restes à réaliser	311 880,00
Déficit d'investissement	181 116,17

- BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation	
Dépenses	242 999,58
Recettes	937 003,04

Comptes rendus

Excédent d'exploitation	694 003,46
Section d'investissement	
Dépenses	303 797,49
Recettes	272 907,65
Restes à réaliser	459 000,00
Déficit d'investissement	489 889,84

Le Conseil approuve le Compte de gestion dressé par le Receveur Municipal.

DÉNOMINATION ZONE ARTISANALE

Le Conseil décide de dénommer la zone artisanale : "Zone Artisanale de Le Lyaud"

BAIL ARCADE N° 1 "Le Clos de la Fruitière"

Le Conseil décide de louer l'arcade n°1, située au rez-de-chaussée de l'immeuble "Le Clos de la Fruitière" à M. NEPLAZ Alain, pour l'installation d'une épicerie. Il détermine les principales clauses du bail à intervenir et fixe le montant mensuel de la location à la somme de 2 800 F hors taxes.

PÉRIMÈTRE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Le Conseil souhaite un complément d'information avant de se prononcer sur l'élaboration d'un schéma directeur, et demande de reporter cette affaire à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

PROTECTION DES CAPTAGES

Le Conseil donne son accord pour l'acquisition des par-

celles cadastrées B 56 (La Mouille) et B 1271 (Sur la Mouille), propriétés de Melle DETRAZ Lucienne et Mme DETRAZ Louise. Le montant total de ces acquisitions s'élève à la somme de 13 800 F.

Captages "Chavannes" et "Les Mouilles" : le Conseil décide de confier à SED Hte-Savoie, les missions de mandat pour les acquisitions foncières des périmètres immédiats, et de conduite d'opération pour les travaux de mise en conformité des points d'eau communaux. Le Conseil sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau et du Département pour la mise en conformité de ces points d'eau.

PROTECTION DU CHEF-LIEU «SOUS LE CEZ»

Le Conseil approuve l'avenant N° 1 relatif à la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de protection du chef-lieu contre les chutes de pierres. Cet avenant est motivé par la nécessité d'augmenter la dimension des filets à 80 mètres linéaires, au lieu de 60 mètres prévus initialement. Le coût de ces travaux est estimé à 235 000 F hors taxes.

P.O.S. - CONTENTIEUX

Mme le Maire informe le Conseil que la délibération du 6 mars 2000 approuvant la modification n°1 du plan d'occupation des sols fait l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, introduit par Mmes DEVILLE Gisèle et DETRAZ Paule. Le Conseil autorise Mme le Maire à ester en justice.

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :
Membres du Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROQUIER
M. Michel LEREBOULET
M. André BEL
M. Jean-Yves MEYNET
Mme Odile FAVRE-VICTOIRE
M. François CHASTEL
M. Claude ROQUIER

Membres hors Conseil Municipal :



INTERFLORA

81, Grande Rue • Thonon

Tél. 04 50 70 19 41
Fax 04 50 70 20 17

BUROPLAN

Tél. 04 50 26 43 36 - Fax 04 50 26 37 83
LE FRANCE - 12 boulevard du Canal - THONON

Tout le mobilier de bureau

Tirages de plans - Photocopies grande largeur - Réduction de plans
Copies couleurs - Plastification
Fournitures et mobilier pour le bureau

CALIPAGE

Le Budget 99

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 1999

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Achats de matériels	4 176,79
Frais d'électricité	50 322,52
Combustibles	20 182,90
Fournitures d'entretien	1 854,65
Fournitures de petit équipement	16 628,70
Fournitures de voirie	20 071,54
Fournitures administratives	11 698,42
Autres matières et fournitures	6 000,00
Contrats prestations de services	10 766,70
Entretien de terrain	10 866,36
Entretien de bâtiments	4 629,95
Entretien des voies	16 073,55
Maintenance	1 393,05
Entretien autres biens mobiliers	542,70
Primes d'assurances	49 940,35
Documentation générale et technique	1 869,76
Indemnité du comptable	2 101,18
Divers	4 579,92
Annonces et insertions	12 657,95
Fêtes et cérémonies	45 148,36
Catalogues et imprimés	18 686,00
Frais d'affranchissement	3 425,00
Frais de télécommunication	8 805,90
Services bancaires	6,72
Concours divers	11 637,30
Frais de gardiennage	12 668,81
Taxes foncières	36 459,00
Impôts directs	600,00
Charges de personnel	170 882,32
Indemnités des élus	104 895,41
Aide sociale du département	58 608,00
Service incendie	118 020,00
Participation SIVOM Arroy-Le Lyaud	1 513 162,50
Participation déchetterie	72 403,12
Subventions associations	41 200,00
Charges financières	108 677,35

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 571 642,78

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Coupes de bois	453 831,50
Concessions cimetière	4 466,67
Locations chapiteau	2 000,00

Contributions directes	994 353,00
Taxe sur l'électricité	89 946,21
Droits de licence/débts de boisson	240,00
Permis de chasser	396,00
Dotations et participations	1 035 115,68
Revenus des immeubles	62 695,00
Produits excep. - produits financiers	5 579,25
Excédent antérieur reporté	1 674 530,76

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT
4 323 154,07

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Remboursement emprunts	122 124,08
Travaux aire de jeux	176 610,42
Travaux en forêt	40 554,23
Toilettes publiques	221 476,18
Colombarium + ossuaire	53 858,75
Frais s/acquisition terrain DÉAGE G.	1 626,55

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 616 250,21

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

FCIVA	55 065,00
TLE	49 771,00
Subventions	406 281,03
Excédent de fonctionnement capitalisé	228 689,97
Excédent reporté	7 110,03
Produits financiers	97,01

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 747 014,04

BUDGET PRINCIPAL M 14 COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 1999 RÉSULTATS

FONCTIONNEMENT

Recettes	4 323 154,07
Dépenses	2 571 642,78
Excédent	1 751 511,29

INVESTISSEMENT

Recettes	747 014,04
Dépenses	616 250,21
Restes à réaliser	311 880,00
Déficit	181 116,17

Le Budget eau/assainissement

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 1999

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES

Etudes	14 157,94
Entretien et réparations	63 994,85
Personnel extérieur	1 260,00
Taxes	66 047,34
Charges financières	47 300,45
Amortissements	50 239,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	242 999,58

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

Vente d'eau	362 066,20
Taxes et redevances	62 983,89
Travaux	32 073,32
Redevances	17 000,00
Produits financiers	7 083,92
Excédents antérieurs reportés	455 795,71
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	937 003,04

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Déficit antérieur reporté	41 468,65
Remboursements emprunts	67 552,89
Matériel spécifique d'exploitation	2 767,65
Travaux Route de Prélaz	192 008,30
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	303 797,49

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Reserves	41 468,65
Subventions	67 800,00
Emprunts	113 400,00
Amortissements	50 239,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	272 907,65

BUDGET EAU - M 49 COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 1999 RÉSULTATS

EXPLOITATION

Recettes	937 003,04
Dépenses	242 999,58
Excédent	694 003,46

INVESTISSEMENT

Recettes	272 907,65
Dépenses	303 797,49
Restes à réaliser	459 000,00
Déficit	489 889,84

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 1999

Dépenses	
Repas des aînés + Noël	5 956,71
Recettes	
Concessions cimetière	2 233,33
Excédent reporté	8 676,62
TOTAL	10 909,95

EXCÉDENT 4 953,24

RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES

âgés de 16 ans (filles et garçons)

Dans le mois de son 16^e anniversaire, tout jeune (fille ou garçon), de nationalité française, est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile, muni du livret de famille, de sa carte d'identité et le cas échéant du décret de naturalisation.

Cette démarche est obligatoire et permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans.

Ceux qui ont passé le délai doivent régulariser leur situation le plus rapidement possible.

Favorisez nos annonceurs !

Fête de l'école

FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

LE SAMEDI 17 JUIN 2000

L'école maternelle a présenté aux nombreux spectateurs venus à la salle des Fêtes d'Armoys son spectacle de fin d'année.

Les "petits" habillés aux couleurs des anneaux olympiques ont évolué avec plaisir sur des musiques des 5 continents.

Les "moyens" ont retracé de façon vivante, la bataille entre Châteaux-vieux et le Château des Allinges, créant leurs chorégraphies sur des musiques du Moyen-Age.

Les "grands" ont présenté "Le rêve du Petit Indien", conte créé en classe durant l'année ; nous avons visité le Tibet, Haïti, le Mali, etc... au travers des comptines, chants, danses, petit orchestre, et montage diapos.

Une petite exposition d'arts plastiques a donné un aperçu du travail effectué au cours de l'année.

Le spectacle s'est terminé par des chants, certains repris en chœur, par l'ensemble des enfants présents.

FÊTE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le samedi 24 juin a eu lieu la fête de l'école élémentaire, avec un programme varié présenté par 91 enfants et leurs institutrices. La créativité était à l'honneur, avec des poésies récitées et mimées, une danse composée par les enfants, de nombreux chants, pour moitié issus du programme des classes chantantes, pour l'autre moitié préparés spécialement pour la fête. Le cœur du spectacle était une démonstration de cirque : jonglerie, assiettes chinoises, diabolo, et équilibre sur des engins à roues, qui a remporté un vif succès.

Nous avons pu voir le fruit du travail de chacune des quatre classes, mais aussi des prestations communes, résultat d'une coopération et d'une coordination appréciables. Le final a réuni tous les élèves pour un chant commun. Bravo aux enfants dont le sérieux et l'appli-

cation ont permis ce spectacle de qualité, qui a ravi les spectateurs.

A ceux qui prétendent que les apprentissages artistiques disparaissent des écoles, nos élèves du groupe scolaire ont opposé le plus réussi des démentis !

La fête s'est terminée dans la bonne humeur, avec un repas proposé par l'Association des Parents d'Elèves.



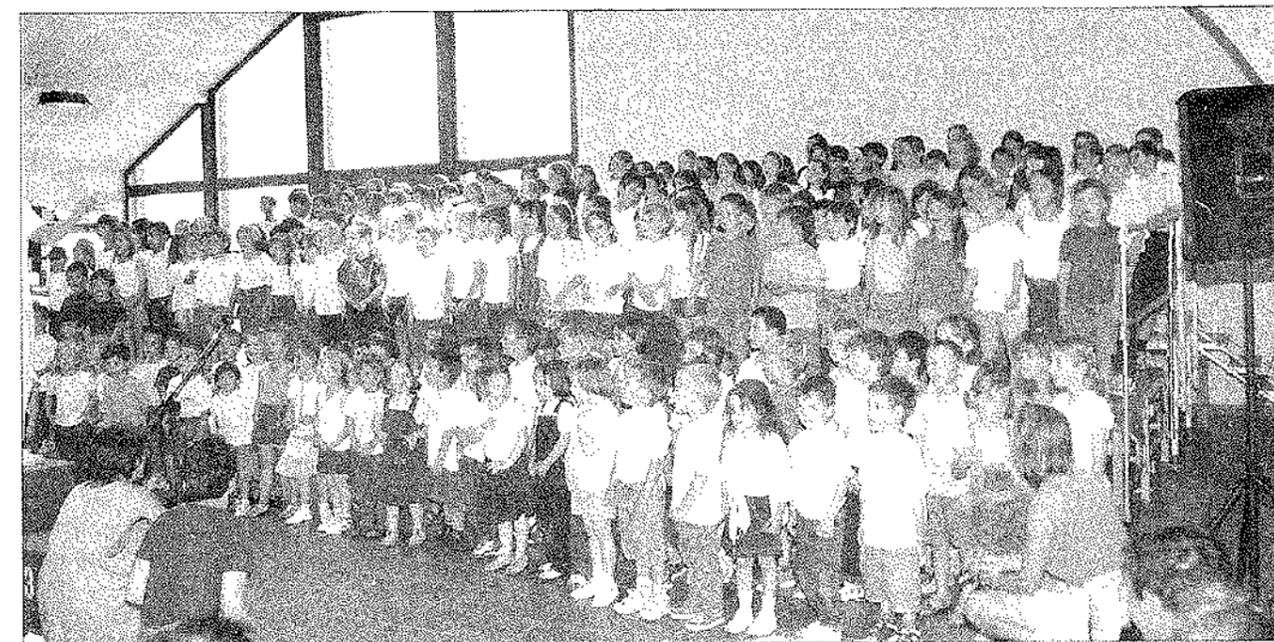
Classes chantantes en concert à Orcier

La Salle des Fêtes d'Orcier recevait ce lundi 240 enfants des cycles 1,2 et 3. Allinges avait délégué les enfants de maternelle, le complexe scolaire Armoys-Le Lyaud, les classes primaires, de même que les écoles de Lullin et Orcier.

240 enfants sur une scène, c'est impressionnant. Les entendre chanter remarquablement sous la direction successive des différentes institutrices l'est encore plus. Nous avons eu droit à un véritable récital de 15 chan-

sons, nous citerons entre autres : "Toutes les filles et tous les garçons", "Chante comme si tu devais mourir demain" ou bien encore "Le Sorbier". Parents, amis ou tout simplement amateurs de chant, avaient pris place dans la salle où les 250 chaises installées ne suffirent pas à recevoir le public.

Ce spectacle de deux heures s'est terminé par un goûter offert aux enfants.



Bonne Fête Maman !

Nos mères nous ont fait le plus beau cadeau du monde "La Vie".

En témoignage, la Municipalité a offert à chacune des mamans du village, une fleur (340) pour manifester sa reconnaissance, complétée par une réception en la salle paroissiale avec une assistance nombreuse.

Madame le Maire rappela les vertus de la famille, souvent mises à mal à notre époque, devant concilier vie professionnelle et vie familiale.

"Maman, vous êtes le cordon ombilical qui relie à la vie, le sein qui nourrit, le bras qui berce et qui console, le refuge de fraîcheur et de tendresse, le dernier recours lorsque nous avons mal et sommes abattus".

Avant de lever le verre de l'amitié et de souhaiter aux mamans d'être comblées de joie par leurs enfants et leur conjoint.



Pascal Saillet
ramoneur

NETTOYAGE
CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX
ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 90 24



RENAULT

s.a.r.l. Armoys Garage
Agent

Les Combes - Armoys
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80
Mécanique - Carrosserie
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

SIVOM Armoy-Le Lyaud

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 FÉVRIER 2000 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD

Décision modificative - Budget supplémentaire 1999
Madame le Président communique au Comité Syndical qu'il convient de reprendre le budget supplémentaire concernant la reprise du résultat de la section d'investissement (90 778,20 F)

Modification à apporter :

Compte 2313 Immobilisation en cours : 332 521,80 F

Compte 001 Résultat d'investissement reporté :

90 778,20 F

Total : 423 300,00 F

Le Comité Syndical, autorise et vote la modification de crédits, ci-dessus présentée, portant sur la section d'investissement du Budget Supplémentaire de l'Exercice 1999

Préparation du Budget Primitif - Exercice 2000

Madame le Président soumet aux membres du Comité Syndical la préparation du budget primitif 2000. Concernant la section fonctionnement (compris le remboursement "part capital" des prêts, qui se trouve dans la section investissement), la participation des deux communes pour le fonctionnement du Syndicat Intercommunal Armoy-Le Lyaud s'élève à 2 686 300 F. En conclusion, pour l'exercice 2000 la participation de la commune d'Armoy sera de 1 234 991,00 F et celle de la commune de Le Lyaud de 1 309 309,00 F

Au niveau investissement, les recettes s'élèvent à 1 697 426,00 F. Des acquisitions de matériels techniques seront effectuées.

Subvention MUTAME

Madame le Président rappelle que la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel sollicite le Comité Syndical pour le renouvellement de la contribution dont le montant est de 850 F pour l'année 2000. Le Comité Syndical décide d'attribuer comme chaque année cette subvention à la Mutuelle.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 MARS 2000 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD

Vote Budget primitif 2000 - Adoption

Le Comité Syndical examine et approuve le budget primitif 2000 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2 686 300,00 F pour la section fonctionnement et à celle de 1 231 146,00 F pour la section investissement.

Modifications des statuts de Syndicat Intercommunal
Madame le Président propose de modifier les statuts du Syndicat Intercommunal concernant la participation de chacune des deux communes pour la section fonctionnement. Les membres du Comité Syndical acceptent de modifier les statuts dudit Syndicat. La participation de chaque commune sera calculée, au prorata des heures de travail réellement effectuées par les agents techniques sur chaque commune.

Achat poubelles

Le Comité Syndical décide d'acheter une poubelle-cendrier qui sera fixée à l'entrée du Groupe Scolaire afin d'éviter que les mégots de cigarettes soient jetés dans la cour.

Des poubelles seront également fixées dans la cour de récréation pour que les enfants puissent déposer leur papier.

Devis enseigne Groupe Scolaire

Le Comité Syndical a étudié les devis proposés par diverses sociétés. Celui de l'entreprise MUDRY René de Thonon a été retenu.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 6 JUIN 2000 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD

Étaient présents : Marie-Paule ROQUIER, Thérèse CETTOUR-BARON, Daniel CHAUSSEE, Bernard COMTE, Joseph DEAGE, Philippe MARCLAY, Jean-Yves MEYNET, Gérard MOUCHE.

Madame Thérèse CETTOUR-BARON, désignée par le Comité Syndical a été nommée secrétaire.

Compte administratif 1999 - Adoption

Le Comité Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 1999 dressé par le Président Marie-Paule ROQUIER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré : le Comité Syndical adopte le Compte Administratif 1999 qui se résume ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 276 687,57 F

Recettes : 3 172 967,78 F

Section d'investissement :

Dépenses : 2 256 019,85 F

Recettes : 2 549 807,35 F

Résultat global :

Excédent fonctionnement : 896 280,21 F

Excédent d'investissement : 293 787,50 F

SIVOM Armoy-Le Lyaud

Compte de Gestion 1999 - Adoption

Le Comité Syndical après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1999 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 1999, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 1999 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 1999

Après avoir entendu et approuvé ce jour, 6 juin 2000, le compte administratif du SIVOM, pour l'exercice 1999, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 1999.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 896 280,21 F et un excédent d'investissement de 293 787,50 F.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 1999 comme suit :

96 280,21 F en section fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).

800 000,00 F en section d'investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

Décide d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 1999 soit 293 787,50 F en section d'investissement au compte 001 (résultat d'investissement reporté).

Affiliation aux fonds nationaux de compensation du supplément familial de traitement

Madame le Président expose au Comité Syndical que les collectivités territoriales mentionnées à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 sont tenues d'être affiliées au

fonds national de compensation dès lors qu'elles emploient au moins un agent stagiaire ou titulaire même si cet agent ne perçoit pas de supplément familial de traitement.

Création emplois saisonniers

Madame le Président expose aux membres du Comité Syndical les diverses tâches supplémentaires concernant l'entretien et l'arrosage des fleurs, la tonte des terrains, les travaux de peinture... De plus, les agents actuellement en poste vont prendre leurs congés payés durant les mois de juillet, août et septembre.

Le Comité Syndical décide de créer des emplois saisonniers pour une période déterminée allant de juin à septembre 2000.

Questions diverses

Après étude, EDF ne nous conseille pas de réduire la puissance de notre contrat actuel. La tranche retenue est bien adaptée à notre consommation, et une réduction entraînerait une augmentation des taxes.

Le Comité Syndical n'est pas en mesure aujourd'hui de fixer le prix du repas de la cantine scolaire pour la rentrée 2000/2001. En effet, il attend la circulaire de la Préfecture concernant les tarifs publics locaux qui paraîtra courant août. Une ligne téléphonique supplémentaire sera installée au groupe scolaire pour départager les appels entre la maternelle et le primaire.

Pour la rentrée scolaire, il n'est pas envisagé d'ouverture de classe supplémentaire ni de garde périscolaire.

La Commune d'Armoy n'a pas la possibilité dans l'immédiat de mettre un terrain à disposition pour la construction du hangar intercommunal. Le Maire d'Armoy proposait de construire ce hangar à la place du four qui sera détruit très prochainement. Cependant, les membres du Comité Syndical avaient précédemment envisagé cette hypothèse sans la retenir car l'accès n'est pas facile pour les engins et lorsque le four sera démoli, des contrôles seront probablement faits par la DRIRE. Le projet reste donc à l'étude.

Hôtel-Restaurant A L'ECHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km
des pistes de ski
à 5 km
du Lac Léman

34 sommets pour l'an 2000

Quelle journée formidable ! Le 20 juin 2000, nous les élèves de la classe CE2/CM1, sommes allés gravir le sommet d'Hirmentaz. Nous étions 250 enfants avec les classes de Vailly, Lullin, Reyvroz, Bellevaux et Thonon. Mais en tout sur le département, 15 000 hauts-savoyards ont fait l'ascension d'un sommet. Une manière originale de fêter la montagne, la jeunesse et de rendre hommage à Roger FRISON-ROCHE. Nous avons marché pendant deux heures avec la guide de haute-montagne, qui nous a ouvert le chemin.

Arrivés au sommet, la vue était splendide : on voyait le Mont-Forchat, le Lac Léman, et même le Mont-Blanc ! Après un pique-nique bien mérité, un élève de chaque classe a lu, au micro un message. Le notre était : "la montagne, c'est du bon air et du bonheur !" Puis, chaque enfant a échangé son message avec un autre. Enfin, pour conclure la fête, nous avons dansé, chanté et assisté à un lâcher de ballons bien original... les ballons se sont envolés sans nos cartes ! Ce fut une journée inoubliable !

Un spécialiste...



BEL JEAN-MARC
Brevet d'Etat d'Etudes Sportives (BEES)
1^{er} échelon
Spécialisation Sub-aquatique
2^e échelon en préparation
Moniteur Fédéral 1^{er} degré de la

Fédération Française d'Etude et Sport Sous-marin (FFESSM)
Scaphandrier Classe II
Dive Master PADI (instructeur de la plus grande école de plongée américaine)

SARL
Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE
SANITAIRE
FERBLANTERIE



Route des Blaves - Z.I. de la Genevrière - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60

L'Épicerie
du Boulanger
A. NÉPLAZ
PAIN
VIENNOISERIE
PATISSERIE
ALIMENTATION

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 03

DOMINIQUE
SERVAES
Artisan Bijoutier

Route des Devants
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79

GAEC Les Deux Savoies



Producteurs de reblochons et Abondances fermiers
Ferme du GAEC des 2 Savoies
Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

Inauguration de l'immeuble «Le Clos de La Fruitière»

Vendredi 23 Juin 2000

Entourée de mon équipe municipale, je suis fière de vous accueillir aujourd'hui dans notre commune de Le Lyaud pour l'inauguration officielle des logements sociaux et arcades commerciales réalisés en partenariat avec l'OPAC.

Il faut savoir que l'évolution démographique de notre commune progresse de façon importante depuis quelques années. En effet, en 1968, la commune comptait 398 habitants, en 1982 : 641 habitants. Aujourd'hui, au dernier recensement, nous sommes 1067 habitants. Cette progression est liée d'une part aux modifications de l'économie locale et d'autre part à la situation géographique de la commune, la plupart des habitants travaillant dans des entreprises de la région de Thonon-Evian et également en Suisse.

La situation de la commune permet à ses habitants de concilier la proximité de l'emploi et surtout la tranquillité rurale et de ce fait la demande de logement est importante.

Le souci de l'équipe municipale est de tout mettre en œuvre pour fixer la population existante et répondre à la demande des jeunes, des personnes âgées et des personnes en difficultés tout en dynamisant l'entité commerciale et sociale du village. La demande locative existe y compris dans nos communes rurales. Encore fallait-il l'identifier sérieusement et se donner les moyens d'y répondre.

La solution ne pouvait être trouvée que dans le cadre d'un partenariat efficace avec l'OPAC pour la construction de cet ensemble :

- 9 logements locatifs :
3 type F2
4 type F3
2 type F4

- 2 arcades commerciales
en place de l'ancienne fruitière d'où le nom de l'immeuble.

La commission communale des bâtiments a travaillé en partenariat avec l'OPAC et l'atelier d'architecture LAZARETH, MORIN, VAGNON pour que cette réalisation s'intègre au mieux au centre de notre village et je crois pouvoir dire que nous sommes en droit d'être fier du résultat.

La commune, pour sa part, a mis à disposition le foncier avec un bail à construction consentie pour une durée de 55 ans, et a financé les deux locaux commerciaux et en restera propriétaire.

Je voudrais remercier toutes les personnes de l'OPAC qui ont œuvré sur ce projet avec qui nous avons eu d'excellent rapport. Un grand merci à l'architecte M. VAGNON qui malgré quelques petits soucis avec le règlement du POS a pu réaliser ce bel ensemble en respectant l'architecture locale. Merci à toutes les entreprises qui ont travaillées dans ce bâtiment.

Comme je l'ai signalé, la commune restera propriétaire des deux arcades commerciales rachetées brut à l'OPAC



pour la somme de 890 500,00 F TTC. Monsieur NEPLAZ, notre boulanger-épicerie va gérer ce commerce, il sera mieux centré et aura davantage de place. Pour ce faire, la commune a entrepris des travaux pour la somme de 200 000,00 €. L'ouverture est prévu début juillet.

Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements le Conseil Général représenté par Monsieur Frédéric ZORY pour l'aide apportée au financement de ces arcades.

Un merci également à Monsieur Pierre HERISSON, sénateur, pour sa participation sur ses fonds parlementaires et à l'Etat, représenté par Monsieur le Sous-Préfet, Frédéric MAC KAIN, pour sa participation à la Dotation de Développement Rural.

Aujourd'hui, tous les appartements sont attribués, les bénéficiaires répondent à des critères bien déterminés. Certains ont vu leur demande refusée car ils ne remplissaient pas les conditions pour avoir ce logement (notamment la cause des dépassements de plafond...). Pour faire plus amples connaissances, avec l'équipe municipale, nous avons reçu les locataires, pour la plupart des jeunes du village autour du verre de l'amitié et je crois que ce fût vraiment apprécié.



De "La Fruitière" au "Clos de la Fruitière"...



La Fruitière : la construction en 1908

La Fruitière : avant la modification du carrefour



La Fruitière : après la modification du carrefour



La Fruitière : les Meynet père (Jean) et fils (Michel) en pleine activité (1995)



La Fruitière : la démolition (1999)



Le Clos de la Fruitière, façade côté rue de la Mairie

Le Clos de la Fruitière, façade côté rue de la Fruitière



Mémoire de la fruitière du Lyaud

Pour les anciens du village, la fruitière était là, depuis toujours, au centre du Lyaud, à deux pas de l'église et de la mairie.

L'on s'y retrouvait matin et soir et l'on y parlait des menus ou grands événements du jour. Ces rencontres à la fruitière permettaient aussi de solliciter ou d'offrir un service à ses voisins, quand, par exemple et selon la saison, il fallait planter les pommes de terre ou les arracher. La fruitière contribuait ainsi à affermir le lien social et la solidarité entre les habitants du village. Elle était aussi un lieu de rendez-vous pour les jeunes.

La disparition de la fruitière du Lyaud suscite donc un certain sentiment de nostalgie de la part de toutes celles et de tous ceux qui s'y rendaient régulièrement.

Quand avait-elle été construite ?

Les documents historiques attestent de l'existence d'une fruitière au Lyaud en 1896. Il semble même qu'il y en ait eu deux en 1907. Celle qui vient d'être démolie aurait été inaugurée en 1908. Mais l'origine des associations de paysans pour mettre en commun leur lait et exploiter ensemble une fromagerie est beaucoup plus ancienne dans nos montagnes. Car pour être rentable, la fabrication de beurre et de fromage exigeait la mise en commun du lait provenant des troupeaux.

En 1926, le fruitier qui achète le lait est M. Joseph NÉPLAZ, originaire du Lyaud.

Son fils Alexandre NÉPLAZ lui succédera. Puis dans les années 1930 jusqu'en 1954, c'est M.

Joseph DUPRAZ qui sera le fromager adjudicataire de la coopérative laitière du Lyaud.

Aujourd'hui, M. DUPRAZ vit une heureuse retraite chez ses enfants Yvette et Gilbert DUBOULOZ.

M. Georges CHRISTINAZ achète le lait jusqu'en 1960, puis en mars 1961, la coopérative renonce à vendre le lait pour se transformer en une coopérative à gestion directe avec exploitation commerciale d'une fromagerie agricole de Le Lyaud. M. Jean FILLION a été président de la coopérative dès 1963. A l'époque, il y avait près de 50 sociétaires qui provenaient aussi des communes voisines. M. Hector INGLIN sera le gérant de la fruitière jusqu'en 1968. Puis les sociétaires décideront de renoncer à l'exploitation directe et de vendre à nouveau le lait à un fruitier. De 1969 au 1^{er} janvier 1995, c'est M. Jean MEYNET qui achètera le lait. Au début 1995, la fruitière a fermé ses portes. Aujourd'hui c'est un groupement, le GAEC, qui fabrique à TROSSY du Reblochon et de l'Abondance et l'on peut s'y approvisionner directement.

Comme l'a rappelé notre ancien maire, M. Marcel DUBOULOZ, l'on avait coutume de dire au village "La Fretère y'été la Banca de la Communa".

Cette page d'histoire est aujourd'hui tournée, mais assurément, l'immeuble construit à la place de l'ancienne fruitière contribuera aussi, par ses habitants, ses enfants et ses commerces, à la vie et à la prospérité de notre village.

**J E A N
GRANDO**

*Ménager - Cuisines
Arts de la Table*

1 et 6, rue des Granges • 74200 THONON-LES-BAINS

**Maçonnerie
Lassauzet Gilles**

105, RUE DU SANJHON
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 90 79
Fax 04 50 70 58 38

Promenade des Aînés du village

Départ au petit matin sur la place du village. Surprise : deux cars qui divisent la troupe. Pendant le trajet d'ailleurs, Marie-Paule sera dans les deux cars à la fois. Mystère !

Bellegarde, Culoz et Lavours où nous visitons une cuivrerie intéressante par les objets présentés, la technique et le « bagout » du patron.

Petit déjeuner traditionnel : brioches, jus de fruits, café et vin blanc. Embarquement sur un bateau à moitié breton sur le canal du Rhône, jusqu'à Belley.

Déjeuner gastronomique au restaurant de l'Obélisque. Partage des salles entre le soleil et les étages. Repas succulent et rapidement servi, malgré 115 convives (un autre car était avec nous).

Visite un peu chaude, mais digestive de la ville de Belley. Vie et histoire de Brillat-Savarin, visite des maisons à galerie intérieure et puits ouvragé.

Aventures des chanoinesses de Belley avec les militaires français, décidément incorrigibles ! Malheureusement, pas de cathédrale pour cause de mariage.

Regroupement à la distillerie Kario, avec visite commentée à voix très forte provoquée probablement par une grande consommation de Kario-plus ; les liqueurs Stellina verte et jaune eurent beaucoup de succès.

Photos de famille et retour en pleine forme, accompagné pour notre car par les histoires et les chansons de Bernadette.

Quelques hésitations du chauffeur sur le trajet du retour et arrivée vers 20 h 30 au Lyaud. Heureusement, il n'y avait pas de football !

Merci à tous et à l'année prochaine.



«Par Toutatis ! »...

Dans le prolongement de la Fête du Temps de septembre 99, Luce FILLON, son équipe et leur char sont partis à la chasse aux Romains à la Matagasse à Thonon. Après un départ laborieux du côté des Cruets, et une certaine anxiété lors de la traversée du village (en guise de tour de chauffe), le convoi fit halte à Armoys pour un réconfortant buffet campagnard, puis se fut la descente infernale avant d'affronter le "chaudron" thononais et de défilé avec un bel effet de popularité dans les rues bondées de spectateurs enthousiastes.

Alexis conducteur émérite, Obélix plus vrai que nature, Astérix et le Druide frayant difficilement un passage au char tandis que Bonnemine et ses compagnes jetaient allègrement les confettis, en terminant par des jets... de paille, faute de munitions.

Le tout dans une ambiance de fête pour le bonheur des citoyens qui apprécièrent encore plus la cervoise locale (la chèvre) tirée, sans compter, du tonneau par les vaillants Gaulois.

Prochaine étape de cette Fête du Temps en septembre avec comme thème "le Moyen-âge".



Entente Armoys-Le Lyaud

Les séances reprendront le lundi 18 septembre 2000 dans la première salle de classe de l'ancienne école du Lyaud.

- le lundi de 8 h 30 à 9 h 30 : on aborde les tâches quotidiennes en pleine forme.

Dès la création de l'Association (pour mémoire en 1974...) cet horaire a été défini pour permettre aux mamans ou papas accompagnant leurs enfants à l'école de participer à ce cours sans trop empiéter sur leur mati-

née. Mais il pourrait être modifié en fonction de la demande de la majorité des adhérents.

- le jeudi (à confirmer) de 20 h à 21 h : stretching - abdominaux - fessiers -

On efface les tensions de la journée de travail.

Tous renseignements dès maintenant au 04 50 73 90 60 ou 06 71 69 96 69

Vogue de Le Lyaud

NOUVEAUTÉS AU PROGRAMME !

Comme chaque année, la vogue de Le Lyaud se tenait en ce tout début février. A l'instar des autres éditions, une fondue géante, gratuite, était proposée aux habitants, sur la place du village afin de se retrouver dans une ambiance festive et pouvoir, comme par le passé, célébrer de nouvelles belles journées et l'amitié.

Cependant, cette première vogue du millénaire faisait la part belle aux nouveautés, d'abord et c'est un signe de vitalité de la commune, outre les centaines de personnes présentes, des dizaines de jeunes et très jeunes enfants ont pu goûter à la convivialité de cet instant. De même la Batterie Fanfare L'Echo du Haut-Chablais présentait son nouveau chef de musique et inaugurait une nouvelle mélodie qui a séduit le nombreux public. Egalement, la traditionnelle "cochonaille" habituellement préparée et servie par la famille Piccot, au café des Bruyères durant toute la semaine, est désormais organisée par la Paroisse dans la grande salle, transformée pour l'occasion en restaurant, certes le décor a changé, mais l'esprit et la qualité sont bien présents.

Chacun des organisateurs et des participants, peut être fier de la toujours parfaite réussite de l'événement et de l'engouement qu'il provoque, et l'on peut dire sans trop s'avancer : "à l'an qu'vint".



La Batterie-Fanffare

Si le manque d'effectif se fait toujours sentir, le chef Julien FAVRAT a pu néanmoins lors de la vogue, faire exécuter un morceau inédit, apprécié par les spectateurs venus nombreux sur le Champ Dunant.

L'école de musique attend les jeunes recrues pour assurer la relève et faire perdurer cet esprit musique.

Dans ce prolongement, une escapade parisienne a été

organisée à l'occasion de la foire agricole où de magnifiques souvenirs furent emmagasinés...

Rendez-vous lors des fêtes locales ou manifestations patriotiques qui animent Le Lyaud.



Equitation

Même si dès sa naissance, elle était prédestinée à faire du cheval, ("amour du cheval" était écrit dans son thème astral), il a fallu attendre 11 ans avant que cette allégation ne devienne réalité : car c'est véritablement une passion que Clio PERRET-JEANNERET (17 ans) démontre pour ce grand mammifère à quatre pattes. Pour assouvir cette passion, le Centre Equestre des Fleysets s'y prêtait à merveille... et s'y prête toujours d'ailleurs, puisque c'est là qu'elle monte et qu'elle s'entraîne au saut d'obstacles 4 à 5 fois par semaine sous la houlette de son moniteur, Sébastien Andieux.

Ayant obtenu son Galop* 7 (niveau requis pour participer aux épreuves officielles de 4^e catégorie et ouvrir les portes du monitorat), elle évolue depuis le début de l'année au niveau régional.

Ses meilleurs résultats cette année, une 10^e place en D3 au CSO** de Champagnier (Grenoble), 4^e en D2 au CSO Andrésieux (Saint-Etienne) et 7^e à Juvigny...

Souhaitons-lui bonne chance pour l'avenir !

*Galop = les galops sont des tests techniques représentant le niveau d'équitation (de 1 à 8)

**CSO = Concours saut d'obstacles.

CSO Andrésieux - Avril 2000 - Havane de GRINVIL,
Jument Selle Français - 5 ans.



Tennis Club Le Lyaud

Le Super Tournoi Interquartier du Lyaud n'a pas lieu cette année pour des questions d'organisation. Rendez-vous donc l'année prochaine au mois de Juin pour Stil 2001.

Au début Juillet aura lieu un stage de 5 jours "découverte et initiation" ouvert à tous.

Renseignements : Thierry LE CORRE - Tél. 06 12 27 77 99

**LES CARRIÈRES
CHABLAISIENNES**

La Jossière
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 10 06

PEINTURE & DÉCORATION
DEGENÈVE
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95
Fax 04 50 70 55 96

Entente Le Lyaud - Armoy - Orcier de Football (jeunes)

Manifestation phare de l'Entente, le 7^e tournoi des Jeunes de Pentecôte a été une nouvelle fois une parfaite réussite.

Ouverture des rencontres par la catégorie - 13 ans le samedi. Un soleil timide, peu de spectateurs, bref de quoi se "chauffer" pour l'équipe d'organisation. Après une trêve casse-croûte à midi, reprise des matches des minimos avec en parallèle et pour la première fois à notre tournoi, un plateau de débutants venus de tout le Chablais.

Victoire de La Tour devant Allinges en -13 ans.

En débutants, pas de perdants, tout le monde gagne chez les tous petits.

Dimanche de Pentecôte oblige, repos dominical et reprise des rencontres dès 8 h le lundi matin avec 12 équipes de poussins, 12 équipes de benjamins, 4 équipes féminines et nos équipes de - de 15 ans, - de 17 ans, espoirs et vétérans pour une joute amicale appelée "Tournoi de l'Amitié Mathieu DUPRAZ" à la mémoire de notre ami disparu il y a juste un an.

Un monde fou, des voitures partout, des encouragements, des cris, des bravos, des matches sur les trois terrains du Lyaud... de quoi perdre la tête !

Mais quel plaisir pour les yeux pendant près de 10 heures de rencontres intenses ou chacun a tout fait pour gagner, dans un esprit fair-play extraordinaire.

Victoire des filles d'Ambilly pour le tournoi féminin devant Thonon, des -17 ans dans le tournoi de l'Amitié devant les -15 ans. Quant aux plus jeunes : doublé de l'Entente en poussins devant Anthy-Margencel et en benjamins devant Allinges aux penalties.

Quelques chiffres marquant :

- 55 équipes représentant 600 joueurs
- 18 heures de foot en deux jours
- 70 kg de viande pour la "bolognaise"
- 100 kg de pâtes
- 150 kg de frites
- 300 l de bière (à consommer modérément)
- 600 l d'eau
- 300 m² de chapiteaux
- une centaine de sponsors
- des tonnes de bonne volonté
- des milliers de bravos.

En mélangeant harmonieusement tout cela, vous obtenez un simple tournoi, d'une petite Entente, d'un petit village de Haute-Savoie mais que beaucoup de clubs de grande ville, et même le District feraient bien de prendre en exemple.

En effet, dès 20 h 30 plus aucune trace sur le site, chacun y allant de son coup de balai, de jet d'eau ou se retroussant les manches pour ranger les tables, chapiteaux, cuisine, etc...

Encore un grand merci à tous pour votre dévouement et votre disponibilité. Restons encore longtemps, bénévolement, au service du sport et à la disposition de nos



jeunes qui ont tant besoin de nous pour leur ouvrir les portes de leur avenir et leur apprendre à marcher dans la bonne direction : celle de l'Amitié et du respect des autres.

Bonnes vacances à tous. Rendez-vous début septembre pour une toute nouvelle saison et plus particulièrement le 3 septembre pour le pique-nique du club au stade d'Armoy.

Daniel Favre-Victoire



A.S. LE LYAUD-ARMOY FOOTBALL

Après dix années de présidence, Bernard BEL quitte son poste pour mieux se consacrer à ses activités professionnelles.

Lors de l'Assemblée Générale un magnifique cadeau souvenir lui fut remis en remerciement.

C'est Claude ROQUIER, secrétaire au club depuis plus de vingt-cinq années qui le remplace, assisté comme secrétaire de Daniel FAVRE-VICTOIRE (également Président des Jeunes), trésorier Jean-Yves MEYNET et vice-présidents Philippe MARCLAY, Félice LASORSA.

Cinq nouveaux membres complètent le Comité de 23 personnes :

MARTIAL Colombes, DETRAZ Didier, GHIO Pierre, LASORSA Félice, MARTINS José.

Bref retour sur la saison écoulée, que l'entraîneur Jean-Pierre FROSSARD trouva encourageante avec l'apport de



jeunes, mais délicate par le comportement de joueurs avec beaucoup trop de cartons reçus en équipe fanion ; la réserve effectuant une deuxième partie de championnat pleine de promesse et le but avoué : hé bien, la montée des deux équipes pour 2000/2001.

Merci aux accompagnateurs, Rémy, Yvette, Olivier, les deux Alain, Armand, Patrice.

Merci à tous les bénévoles, à la municipalité qui œuvre le mieux possible, aux employés du SIVOM pour la tonte et le coup-de-main, aux communes du Lyaud et d'Armoiy pour leur subvention. Nous avons besoin de tous pour nos deux cents licenciés...

Belle saison également dans le cadre de l'Entente ALO de nos jeunes dans des poules relevées. Bravo au Président et son équipe tout comme les féminines.

BONNE SAISON estivale et rendez-vous aux abords des stades en septembre.



Karaté-Club

Ils représentent Le Lyaud...

Trois jeunes Lyaudins sont licenciés dans l'équipe de Karaté de la MJC de Thonon sous la Direction des Professeurs Madame et Monsieur DUMOND ("ceinture noire 5° Dan").

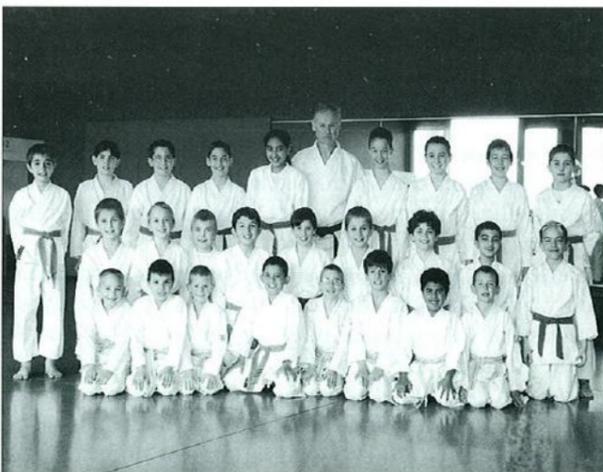
Florian BONDAZ : ceinture verte

Thomas NEPLAZ : ceinture verte 3 barrettes

Steven VALSESIA : ceinture verte

régulièrement sélectionnés au championnat Départemental ou en Ligue.

Le Karaté est une discipline de groupe mais également individuelle, par la vitesse d'exécution de tous les gestes (Katas plus combats. Discipline de respect de la tradition, de maîtrise de soi et de rigueur).



Foyer Culturel ARMOY-LE LYAUD

THÉÂTRE "LES MOTS DITS"

L'obscurité - trois coups - un rideau qui s'ouvre et une histoire commence sous vos yeux.

C'est cela la magie du théâtre.

Il y a déjà sept ans que notre troupe adulte (huit ans pour les jeunes), vous fait vivre d'excellentes soirées, de joie, de la convivialité, des rires, du bonheur (du moins nous l'espérons). Au moins, ce sont des soirées sans télévision !

Cette année, les jeunes ont donné leur spectacle le 14 avril dans la salle d'Armoiy qui affichait "complet".

Dirigés par Jocelyne MARCLAY, ils nous ont offert une série de sketches de tous styles, parfois porteurs de messages très pertinents. Certains ont même été repris à la fête du Jubilé à Orcier, le 8 juin.

Les adultes ont joué également à Armoiy le 20 mai, trois pièces de styles très différents; "Le chien des Baskervilles" de Sir Arthur CONAN DOYLE - "Lorsque l'enfant paraît" d'André ROUSSIN - "Feu la mère de Madame" de Georges FEYDEAU.



Toutes ces pièces ont été mises en scène par la très patiente Luce FILLON.

Ce spectacle sera repris dans l'automne dans une petite tournée avant de nous attaquer à la préparation de la cuvée "MOTS DITS 2001".



PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR



20 AVENUE DES ALLINGES
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 18 95
Fax 04 50 71 64 98

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Ets Gérard MOUCHE

21, route des Cathelins
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 91 11

Fax 04 50 73 95 61

La photo «Souvenirs»



de gauche à droite et de haut en bas :
 Grando «Kiki» François, Déage Albert, Grando Antoine, Bouffand Camille, Fillon François,
 Bouvet Roger, Fillon Raymond, Déage Claude, Béchet Nestor, Jordan Louis,
 Assis : Détry Aimé, Naz Louis, Bel Etienne, Néplaz Alfred

JACQUET
TRAITEUR
 Conseil en Réception

THONON : 62, route d'Evian
 Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

Lucien PETITJEAN
 et Fils

ENTREPRISE CARRELAGE
 FAIENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
 Tél. 04 50 73 91 95

ESPACE CDDM MENUISERIE

Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts
 74200 THONON
 Tél. 04 50 71 31 71
 Fax 04 50 71 62 95

THOLLON-LES-MÉMISES

Restaurant d'altitude
Le Repaire
de l'Aigle

ÉTÉ-HIVER
 Self - Bar - Terrasse
 Tél. 04 50 70 97 88

AMPHION-LES-BAINS

SNACK
DE LA PLAGE

Bar - Restaurant rapide
 ÉTÉ
 Tél. 04 50 70 88 64

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY
 M. ROQUIER Claude
 434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE :
 M. MIGLIASSO Michel
 393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL
 POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
 M. CORNIER André
 520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD
 M. LE CORRE Thierry
 50, chemin des Trois Partieux - Tél. 06 12 27 77 99

CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES
 Mme CAMBUZAT Catherine
 168, route du Stade - Armoy - Tél. 04 50 70 52 57

BATTERIE-FANFARE «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»
 M. BASTARD Jean-Michel
 43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE
 Mme LERBOULET Odette
 512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»
 Mme INGLIN Renée
 201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
 Mme Yvette FILLON
 125, route des Cruets - Tél. 04 50 73 95 25

GOUTTE DE VIE
 M. LUGRIN Jean
 476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER
 M. FAVRE-VICTOIRE Daniel
 222, chemin des Rierêts - Tél. 04 50 73 97 83

ASSOCIATION SPORTS-LOISIRS
 M. DUBOULOZ Hubert
 182, Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

REPRO-LÉMAN

PHOTOCOPIES COULEURS
 TIRAGE COPIE PLANS
 IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT
 PLASTIFICATION TOUS FORMATS
 TEE-SHIRT PERSONNALISÉ
 Tivoli 1 - Avenue du Châtelard - THONON
 Tél. 04 50 71 91 59



CHARPENTE
 COUVERTURE
 ZINGUERIE

Z.I. La Genevrière
 74200 ALLINGES
 Tél. 04 50 70 54 79
 Fax 04 50 73 90 00

ENTREPRISE COSTA
 S.A.R.L.

Bâtiments
Travaux Publics

74200 REYVROZ
 Tél. 04 50 73 80 64 - Fax 04 50 73 85 80

F. GALLAY T.V.
 REPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES
 Tél. 04 50 70 56 99
 Lotissement Les Rierêts
 74200 LE LYAUD

La Paroisse

Le dimanche 4 juin 2000, 18 jeunes originaires du Lyaud mais aussi d'Armoy et d'Orcier communiaient pour la première fois.

Après une année de catéchisme bien remplie, il a semblé tout naturel aux catéchistes de prendre un moment de détente avec les enfants. C'est ainsi qu'avec les paroisses d'Allinges, d'Anthy, de Margencel et de Perrignier, une sortie au Mont-Forchat a rassemblé 24 enfants pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur et de l'aventure.

En effet, après une montée jusqu'à la petite chapelle si tranquille au milieu d'un magnifique sous-bois, la pause pique-nique s'imposait malgré l'heure peu avancée (11 h 30). Mais peu importe.

"Marcher, ça creuse" disait Léa en croquant à belles dents son sandwich.

Les sacs à dos rapidement vidés de leurs victuailles, s'engageait alors une "course à la de cabane", quatre groupes s'étant formés pour réaliser celle de ses rêves. Pendant la visite organisée à l'issue des travaux de construction, chacun a pu admirer le Palais de la Victoire, la Muraille de Chine, le Coin du Dormeur et la Maison Confortable.

Comme il fut pénible et contraignant de quitter ces si belles réalisations pour aller jusqu'au sommet, à la statue de Saint-François-de-Sales. Panorama majestueux oblige, une petite leçon de géographie s'imposait, même si les accompagnateurs se montraient les plus indisciplinés des élèves !

Après la photo souvenir, retour à la chapelle pour une

petite prière, hymne à la nature et à l'homme avant de redescendre à Très-le-Mont pour se donner rendez-vous en septembre avant la dispersion pour les vacances.

Qu'il soit ici adressé un immense merci à Mireille KREUTZER, Nathalie CRÉPY et Jean-Pierre BAUD qui, tout au long de cette année, ont assuré chaque semaine les séances de catéchisme des CM1 avec dévouement et gentillesse. Leur souhait pour la rentrée de CM2 serait que d'autres parents, ou grands-parents ou toute bonne volonté qui disposerait d'une heure dans la semaine, vienne les rejoindre pour les soulager un peu. Merci d'avance.



Etat civil (1^{er} semestre 2000)

NAISSANCES

6 janvier : COULOMB Wendy Aselle Lucie
 29 janvier : DETRAZ Baptiste Jules André
 8 mars : FILLON Vincent François et FILLON Florian Rémy
 6 avril : DUCHÈNE Dana Nathalie
 8 avril : FAVRE-DEREZ Rémi
 26 avril : BLONDEL Océane Violette Christiane
 11 mai : ZUNINO Mélanie Chantal Emilie

MARIAGES

13 mai : Carole Viviane DUVAL et Frédéric ARRACHART
 3 juin : Fabienne Evelyne FILLON et Philippe René Alain COMBET

DÉCÈS

6 janvier : Jean-Gabriel FAVRE
 17 janvier : Christina Marie Marthe TROSSET (épouse de Paul Aimé PETITJEAN)

Agenda des manifestations 2000

Date	Organisateur	Activité	Lieu
1/07	A.S. Le Lyaud-Armoy de football	Loto	Le Lyaud - Champ Dunant
2/07	Commission communale des Aînés du Village	Promenade des Aînés	A déterminer
13/07	Commission Sports et Loisirs	Retraite aux flambeaux et bal gratuit	Le Lyaud - Champ Dunant
14/07	Comité des Fêtes d'Armoy	Retraite aux flambeaux et bal gratuit	Armoy
29-30/07	Paroisse et A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Fête de l'Été	Le Lyaud - Champ Dunant
3/09	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Pique-nique	Armoy - Stade des Pins
17/09	Luce FILLON	Fête du Temps	Armoy
15/10	Paroisse d'Armoy	Repas à midi	Armoy
5/11	Commission Sports et Loisirs	Course Pédestre des Hermones	Le Lyaud
11-12/11	Foyer Rural Armoy-Le Lyaud	Exposition	Armoy
18/11	Association des Parents d'Elèves	Loto	Armoy
3/12	Commission communale des Aînés du village	Repas des Aînés	Le Lyaud
31/12	Entente Le Lyaud - Armoy - Orcier de Football	Saint-Sylvestre	Armoy

FILLON
 PRESSE & SERVICES

presse tabac loto photo

1200 route de Noyer
 74200 Allinges
 Tél. 04 50 73 98 58

**PHOTOCOPIES
 COULEURS**

Bloc-notes

Modifications importantes dans le fonctionnement des services communaux suivants

SECRETARIAT DE MAIRIE

Depuis le 9 mai 2000, une personne a été recrutée, à temps partiel, pour aider Christine DUMONT au secrétariat de mairie.



Il s'agit de Mireille GIRARD, déjà connue par quelques habitants de Le Lyaud, car elle est également engagée à temps non complet au Syndicat Intercommunal Armoy-Le Lyaud depuis le 1^{er} janvier 1998.

Le secrétariat est donc ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- le lundi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- les mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h

Tél. 04 50 73 97 84

Fax 04 50 70 56 53

ORDURES MÉNAGÈRES NOTE D'INFORMATION

LE SIVOM DU HAUT-CHABLAIS, communes d'Armoy, Bellevaux, Le Lyaud, Lullin, Reyvroz, et Vailly vous informe d'une nouvelle organisation du service de ramassage des ordures ménagères à compter du 3 juillet 2000.

En effet, à compter de cette date, la tournée de collecte a été modifiée, le camion utilisé est plus gros, les marche-arrières sont interdites, la collecte sur chemins privés est supprimée, il devient nécessaire de regrouper les ordures.

Evitez de déposer les ordures sur les piliers de clôture ou sur les haies.

L'utilisation de containers homologués pouvant être vidés mécaniquement est conseillée.

Dans les endroits dangereux, les poubelles doivent

être déposées et rassemblées dans le sens de ramassage du camion, pour éviter tout risque d'accident.

LE LYAUD

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi. La collecte supplémentaire pendant la saison touristique reste fixée au vendredi.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, pour les hameaux suivants, les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez NEPLAZ : route des Cruets,
- Route d'Armoy - Les Rierets (Vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges (lieu-dit Macheron), est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine :

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (à utiliser avec discernement)

Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :

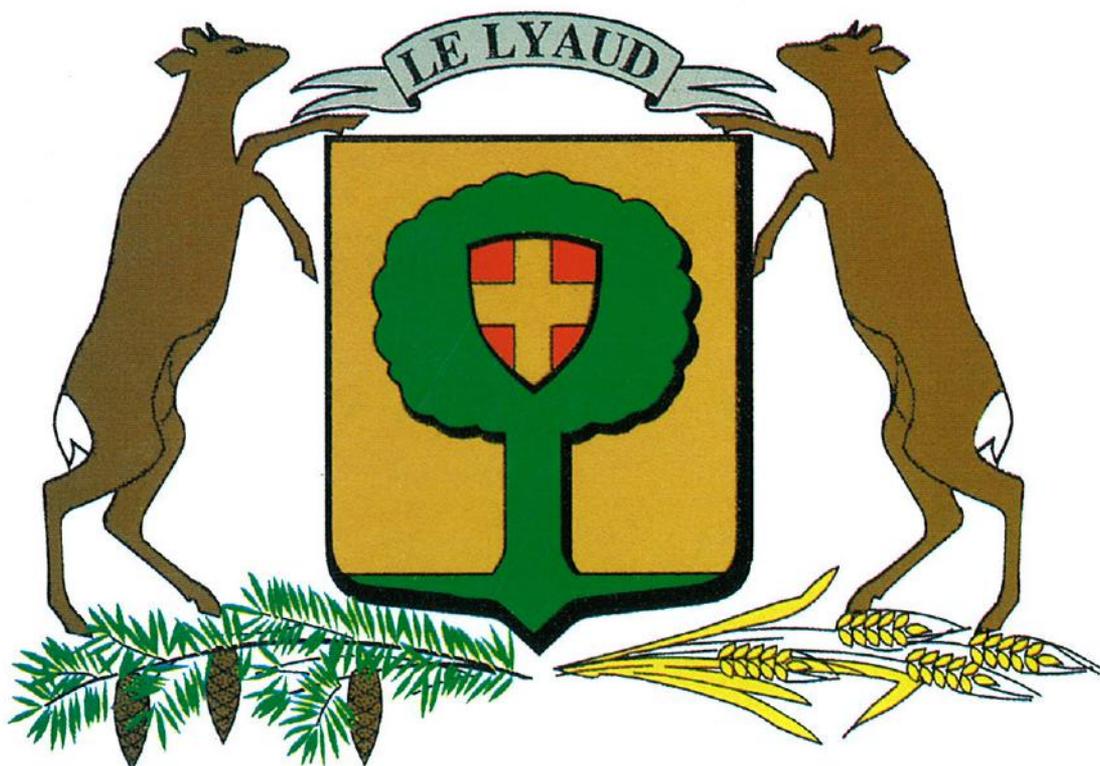
tél. 04 50 83 20 00

Cabinet médical du Lyaud : Dr Machetto Laurence

tél. 04 50 70 54 11

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.



Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or»
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.